

Sciences Economiques et Sociales

Les sciences économiques et sociales font partie des enseignements communs à tous les élèves de la classe de seconde. Cet enseignement vise à :

- faire acquérir aux élèves la maîtrise des notions et raisonnements essentiels en économie, sociologie et science politique ;
- permettre aux élèves de découvrir de nouveaux champs disciplinaires, que leurs études antérieures ne leur ont pas permis d'aborder, et ainsi éclairer leur choix d'enseignement de spécialité pour leur poursuite d'études dans le cycle terminal du lycée ;
- contribuer à la formation civique des élèves par une meilleure connaissance et compréhension des grands enjeux économiques, sociaux et politiques.

Questionnements :

Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?

Science économique

Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?

Comment se forment les prix sur un marché ?

Sociologie et science politique

Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?

Comment s'organise la vie politique ?

Regards croisés

Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?

Objectifs d'apprentissage (utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques)

Calcul, lecture, interprétation :

- Proportion, pourcentage de répartition.
- Taux de variation, taux de variation cumulé, coefficient multiplicateur, indice simple.
- Moyenne arithmétique simple et pondérée.

Lecture et interprétation :

- Indice synthétique.
- Médiane.
- Valeur nominale, valeur réelle.
- Tableau à double-entrée.
- Représentations graphiques : diagrammes de répartition, représentation de séries chronologiques.